

Choisey...

Bulletin semestriel

Comm'une info

Octobre 2017

○ Edito

Depuis le 1er Janvier 2008 notre commune a intégré la communauté d'agglomération du Grand Dole et nous allons atteindre la dixième année de notre vie commune. Il m'a paru opportun de faire à ce stade un point sur notre collaboration afin de mettre en évidence les points positifs et ceux qui le sont moins.

La Loi **NOTRE** (Nouvelle organisation de la République) règle en grande partie les modalités de fonctionnement de la communauté d'agglomération avec l'ensemble des communes membres. Elle fixe notamment les transferts de compétences optionnelles ou obligatoires.

Depuis déjà plusieurs années de nombreuses compétences ont été prises par la communauté d'agglomération comme par exemple : le logement, le périscolaire (accueil de loisirs en dehors des temps scolaires), les T.A.P. (temps d'accueil périscolaires) entre la fin des classes à 15H45 et la sortie officielle des cours à 16H30, les gens du voyage, l'urbanisme avec les documents de planification PLUI (Plan Local d'urbanisme intercommunal), le service incendie, les sports, la culture, les transports en commun et les ordures ménagères.

Depuis l'année 2016 ce sont l'instruction des autorisations d'urbanisme en matière de droit des sols (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme opérationnels) qui ont été transférées au Grand Dole en lieu et place de l'Etat.

Au 1er janvier 2017 les zones d'activités sont devenues de la compétence de l'agglomération qui en assure désormais les investissements de création ou de rénovation des réseaux divers, mais aussi probablement la gestion des réseaux en direct ou en mandat donné à la commune (avec dans ce cas remboursement des frais engagés par la commune).

En septembre 2017 également la restauration scolaire avec la réorganisation de la cuisine centrale grande Tablée et une uniformisation du prix des tickets de repas sur la totalité du territoire.

En 2018 et 2020 ce seront le GEMAPI (entretien des rivières et de leurs digues), l'eau potable, puis l'assainissement en 2020. Tous ces transferts ont été effectués sans aucune compensation ou aide financière de l'Etat, avec des retenues effectuées sur les recettes des communes par le biais d'attributions de

compensations gérées au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges transférées). Cela donne une idée de la masse de dépenses qui sont maintenant à la charge de l'agglomération, des responsabilités qui sont les siennes et les nôtres en tant que membres du bureau communautaire mais aussi des besoins de recettes importantes du Grand Dole.

La baisse importante des dotations de l'Etat depuis 2008 (- 50%) et celle annoncée de 13 milliards d'euros de 2018 à 2022 vont contraindre probablement l'agglomération à se tourner davantage vers les communes pour l'aider à assumer toutes ces fonctions qui étaient auparavant prises en charge par les communes ou leurs syndicats.

Les modalités sont en réflexion et vont nous appeler à une grande vigilance pour que nos équilibres financiers fondamentaux soient respectés afin que nous puissions nous aussi réaliser des projets d'investissement propres à notre territoire communal.

N'oublions pas que le produit des impôts locaux perçus sur CHOISEY est versé à **54%** au Grand Dole et à **46%** seulement à la Commune. Cela reste pour moi un point négatif à traiter car il faudra trouver un équilibre entre la solidarité et notre développement propre.

L'intercommunalité, nous la rencontrons tous les jours dans les compétences transférées et nous n'en percevons pas toujours, malheureusement, l'impact direct. Il sera bientôt plus clair pour tous à CHOISEY avec la réalisation de travaux de voirie dans la zone commerciale des Gagnières qui vont démarrer en octobre 2017 puis avec l'arrivée de la fibre mi 2018. L'intercommunalité nous a aussi permis de réviser de manière plus économique notre PLUI alors que notre ancien POS allait devenir caduc en 2015. Certes l'avenir financier des collectivités est préoccupant, mais il nous appartient de veiller à avoir les ambitions de nos moyens à défaut d'avoir les moyens de nos ambitions.

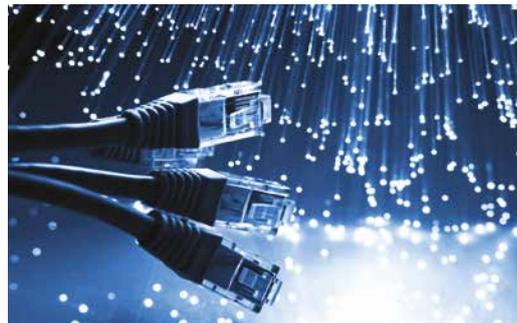


Jean-Claude LAB

• La fibre optique : bientôt une réalité

Dans le cadre du projet de réalisation du réseau fibre sur la commune de CHOISEY, réalisé en partenariat avec le Grand Dole et le Conseil Départemental nous vous informons de l'avancée du projet : en Juin 2017 une entreprise a relevé tous les points de distribution de la fibre pour les logements et commerces de la commune.

Ce relevé a fait l'objet d'une présentation à la commission numérique le 5 septembre 2017 où nous avons pu ajuster et contrôler tous ces points en vérifiant pour chacun une adresse précise. Le Conseil Départemental de son côté a passé les marchés de travaux des réseaux qui ont été notifiés aux entreprises retenues.



Le point d'arrivée de la distribution de la fibre sur notre territoire a été défini et l'armoire de départ de la distribution (S.R.O.) a été positionnée route nationale vers le répartiteur téléphonique actuel.

Les travaux de développement du réseau auront lieu au 1er ou 2ème trimestre 2018 avec une mise en service toujours prévue pour mi 2018, si le planning qui est actuellement parfaitement tenu, continue d'être respecté.

Ci-dessous, un lien qui explique relativement bien l'évolution du cuivre vers la fibre optique et les différentes étapes et technologies : http://www.frandroid.com/telecom/322183_dossier-fibre-optique

Jean-Claude LAB et Arnaud LAVRUT

• Côté cadre de vie et VRD : quoi de nouveau ...

Quelques améliorations ont été apportées :

- Réfection du cheminement devant la salle communale aux abords du city Park.
- Réfection, en partie, de l'aire de jeux devant la salle communale : la palissade en bois (dégradée depuis 10 ans) a été remplacée par des éléments de clôtures rigides et durables. Belle réalisation de nos agents techniques.
- Changement de réverbères rue sous les vignes.

Jean-Louis KOSIAK



- **Côté bâtiments : validation du projet AD'AP pour autoriser sa présentation au Préfet**

Lors de la séance du 7 avril 2017, le conseil municipal a validé l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) suivant les propositions de la commission Bâtiments du 30 mars 2017. Conformément à la législation (rappel préfectoral), la commune de Choisey devait, avant le 27 septembre 2015, avoir :

- diagnostiqué ses ERP (Etablissements Recevant du Public) et IOP (Installation Ouvertes au Public),
- planifié les éventuels travaux nécessaires à la mise en accessibilité de ses bâtiments ou équipements,
- déposé auprès de la Préfecture un Agenda d'Accessibilité Programmé présentant son engagement financier et sa programmation de travaux.

Compte tenu du patrimoine classé de la commune et des difficultés techniques rencontrées, la commune de Choisey a pris du retard (la réglementation technique relative à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, prise en application de la loi du 11 février 2005, est applicable depuis le 1er janvier 2007). Un diagnostic de l'accessibilité des ERP de la commune, réalisé par une agence spécialisée (coût **1248 €**), a montré que six ERP ne répondaient pas aux normes en vigueur : Mairie, Groupe Scolaire, Salle des fêtes, Groupement Paroissial, Vestiaires du Stade, Centre de loisirs.

Lors de la commission du 12 février 2017, nous avons listé, suite aux diagnostics des bâtiments, les différentes actions à mener, afin de respecter les normes imposées en matière d'accessibilité.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 56 290 €.

En fonction des disponibilités financières annuelles et des contraintes dues aux bâtiments et notamment la mairie (inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques), l'échéancier suivant a été proposé sachant :

- d'une part, que le programme de mise en accessibilité des bâtiments s'étalera sur 5 ans,
- d'autre part, que l'agenda doit être tenu et les travaux réalisés en fin des années annoncées.

Tableau synthétique des travaux :

Année	Bâtiments	Coût Global	Travaux par année	Global par année	Reste à financer
2017	Mairie	17 350	7000	16000	10 350
	Groupe Scolaire	29 455	9000		20 455
2018	Mairie	17 350	4 745	8 500	5 605
	Salle communale	3755	3755		-
2019	Groupe Scolaire	29455	11300	19110	9155
	Mairie	17 350	5605		-
	Centre de Loisirs	205	205		-
	Groupe Paroissial	3225	2000		1225
2020	Groupe Scolaire	29455	9155	10380	-
	Groupemet paroissial	3225	1225		-
2021	Vestiaire du Stade	2300	2300	2300	-
TOTAL		56290	56290	56290	

Cet agenda d'accessibilité programmée, déposé auprès des services de la Préfecture le 30 mars 2017 a été accordé le 29 juin.

Pour l'année 2017, les travaux porteront, en priorité sur les accès piétonniers de la mairie et des Ecoles selon un estimatif de **16 000 €**.

- **Salle communale**

Création d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite (PMR) lors de la réfection du parking de la salle communale.

Jean BANDERIER



- **Derniers travaux de câblage à l'école :**

Le câblage informatique de la maternelle et la mise en place d'un ordinateur dans la salle de classe avec accès à internet a été réalisé.

Nous avons désormais une école entièrement câblée avec accès internet dans toutes les salles de classes de la maternelle au primaire.

Hélène THEVENIN

- **Projet de logements seniors**

La municipalité a souhaité engager le projet de construction de logements adaptés aux seniors sur le terrain dit de « La Motte Féodale ». Après plusieurs mois de procédure administrative permettant à la commune de jouir pleinement de ce terrain, l'opération est désormais lancée avec les communes du grand Dole ayant cette même volonté pour leurs habitants, dans un souci de cohérence et d'optimisation des coûts.

Dans cette perspective, un groupe de travail a été constitué au mois de septembre 2017 sous l'égide de la communauté d'agglomération du Grand Dole. En partenariat avec Dole du Jura Habitat, potentiel maître d'œuvre de ce projet, il lancera une étude sur les besoins de ce type de logements dans chacune des communes concernées. Nous adapterons ainsi beaucoup mieux la production de ces lotissements aux besoins réels des populations.

Les cabotins seront informés régulièrement de l'avancée de ce projet et les seniors seront susceptibles d'être interrogés pour connaître au mieux leurs besoins et leurs attentes en la matière.

Hélène THEVENIN

- **Fleurissement**

L'ensemble des bénévoles s'est réuni pour les plantations le 31 Mai 2017. Environ 950 plantes ont été réparties sur les massifs et dans les jardinières de la commune.

De nouveaux pots colorés ont été positionnés aux croisements de la route départementale avec la rue des Grandes Pierres et le chemin des Rouhaudes.

Le Jardin à la Française à l'arrière de la Mairie a été restauré. Les buis détruits par la Pyrale ont été remplacés par des ifs.

Le massif est maintenant agrémenté de fleurs annuelles pour apporter plus de couleurs

Elise MOIZAN



• Les Bois Communaux

Parcelle 2 :

La plantation de chênes sessiles a été réalisée en 2002-2003. Il a été planté un chêne tous les 1 à 2 mètres sur des lignes espacées de 4 mètres. Plusieurs travaux d'entretien ont déjà été réalisés. Un cloisonnement sylvicole a été fait en début d'année 2017. Cette intervention a été effectuée mécaniquement pour dégager les allées puis, manuellement pour supprimer des arbres présents sur les lignes pénalisant le développement des chênes plantés. Le résultat est très grossier, mais le but est de dégager les allées à moindre coût tout en garantissant un résultat optimal pour la production de bois qui est le but premier de cette forêt. La plantation avait été faite en prévision du passage des machines de cloisonnement. Il est donc peu probable que des arbres plantés aient été détruits lors du cloisonnement. Une prochaine intervention devrait être réalisée dans quatre/cinq ans.

Parcelle 3r 4r :

Plantation de 2000 chênes en mars 2014. Un cloisonnement est prévu en 2017 et également en 2018.

Vente Juin 2017 :

Vente des chênes de la parcelle 9 au prix de 147 €/m³ et un montant global de 15 889 €. Les bois divers (Hêtres, Charmes, Bouleaux) des parcelles 8r et 8af et les hêtres des parcelles 5 et 6 n'ont pas trouvé preneur.

Affouage 2017-2018 :

Les affouagistes sont invités à venir s'inscrire en mairie du 18 septembre au 20 octobre 2017.

Les inscriptions seront prises en compte uniquement si le dossier est complet. Nous vous demandons donc :
- de vous présenter personnellement au secrétariat afin de retirer le règlement d'affouage contre signature,
de fournir impérativement lors de l'inscription les documents suivants :

- attestation d'assurance responsabilité civile,
- en cas de réalisation de la coupe du bois par une tierce personne :
- attestation d'assurance responsabilité civile du tiers accompagné d'un certificat sur l'honneur certifiant de la réalisation des travaux à titre gratuit.

Elise MOIZAN

• L'Ambroisie, une plante dangereuse pour la santé/ chacun peut agir contre son expansion

L'ambroisie : une plante invasive et allergisante



L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. L'allergie à l'ambroisie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen. **Quelques grains de pollens par mètre cube d'air sont suffisants** pour déclencher des manifestations allergiques : rhinites, conjonctivites, trachéites, avec dans 50% des cas l'apparition de l'asthme ou son aggravation. En Auvergne-Rhône Alpes, région française la plus touchée, la fréquence de l'allergie à l'ambroisie est estimée à 13%, atteignant 21% dans les zones les plus exposées.

Le pic de pollinisation survient au mois de septembre ce qui rallonge la période des allergies aux pollens sur août et septembre.

Pourquoi lutter contre l'ambroisie ?

L'ambroisie est une plante très envahissante, en pleine progression dans notre région (cf. carte). En effet, elle colonise tous les milieux et se propage essentiellement du fait des activités humaines (chantiers, déplacements de terre, de matériaux...). Le nombre de personnes sensibles croît en fonction de l'importance de l'exposition.

L'objectif de la lutte est donc de réduire l'exposition aux pollens par l'élimination de la plante.

Comment lutter contre l'ambroisie ?

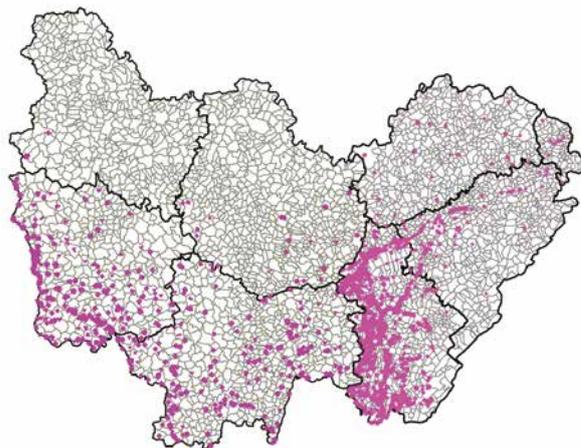
L'arrêté préfectoral fixe l'obligation de prévenir la pousse de l'ambroisie et de la détruire dans tous les milieux : milieu privé, privé agricole, domaine public de l'Etat et terrains des collectivités territoriales, particuliers.

Période d'élimination de l'ambroisie

Cette destruction doit intervenir avant la pollinisation, pour éviter les émissions de pollen et l'impact sur les populations, et impérativement avant le début de la grenaison, afin d'empêcher la constitution d'un stock de graines dans les sols, soit au plus tard avant le 15 août. Pour éliminer cette plante, il est conseillé de privilégier les méthodes non chimiques : arrachage manuel, fauchage, tonte, désherbage thermique, désherbage chimique (en l'absence d'autres solutions).



Localisation de l'ambroisie en région Bourgogne-Franche-Comté – Source FREDON



Organisation de la lutte, désignation de référents communaux

Dans le cadre du plan régional santé environnement, l'ARS a confié l'animation de la lutte à la Fédération Régionale de lutte contre les organismes nuisibles FREDON. Le référent communal sur Choisey est Elise Moizan. En cas d'identification d'ambroisie sur la commune, merci d'informer la mairie et de renseigner sa localisation.

Pour plus d'informations, des prospectus sont disponibles en Mairie

Elise MOIZAN

• Zéro pesticide : échéance au 1er Janvier 2017

Depuis Janvier 2017, la loi interdit d'appliquer ou de faire appliquer (en prestation par exemple) des produits phytosanitaires sur l'espace public excepté dans les cimetières et terrains de sport. L'employé municipal en charge des espaces verts et de l'entretien extérieur passe un temps plus important qu'auparavant pour le désherbage des massifs, cimetières, trottoirs, voirie, chemins... Il est inévitable d'observer un salissement plus important de tous ces espaces par les "mauvaises herbes" car les solutions des désherbages sont peu nombreuses et très exigeantes en main d'œuvre. Prochainement, certaines allées du cimetière vont être engazonnées pour en faciliter l'entretien.

Compte tenu de cette évolution réglementaire, nous vous demandons de ne pas appliquer de produit phytosanitaire sur l'espace public.

Elise MOIZAN



○ Vie scolaire

• Maternelle : SCREEN MAN

Lundi 23 Janvier 2017, les enfants de maternelle se sont rendus à la salle Gérard Philippe à Tavaux, pour voir un spectacle « Côté cours » (scène conventionnée jeunes publics Bourgogne/Franche Comté) intitulé « SCREEN MAN ». Une animation à la fois de théâtre, marionnettes, vidéo adaptée aux enfants à partir de 2 ans.

Résumé de l'histoire :

Pomodoro est un petit garçon qui a un rêve. Il souhaite bâtir son propre cirque. Lorsqu'il croise la route de Screen man, Pomodoro lui confie son rêve secret. Grâce à Screen man, le petit garçon va réussir à surmonter ses peurs, ses doutes et faire face aux moqueries pour réaliser son rêve



Tous les enfants et adultes ont été particulièrement enchantés par ce spectacle.

Béatrice BARRET-PAQUES

• CP / CE1

Ophélie rend visite à la classe

« Jeudi 8 juin, nous avons rencontré Valérie, Ophélie et son chien Gora.

Ophélie est handicapée, elle ne peut pas marcher depuis sa naissance. Elle se déplace en fauteuil électrique. Elles sont venues nous rendre visite pour nous remercier parce que nous récoltons des bouchons, les feutres usagés pour son association « Tous ensemble pour Ophélie ». Elles ont répondu à nos questions. On a appris qu'il ne faut pas

caresser un handi-chien sans demander la permission à son maître. Il faut le laisser travailler. L'association donne les feutres, les bouchons, les compotes à boire à une usine qui les recycle. En échange l'usine donne de l'argent à l'association pour acheter des fauteuils roulants et du matériel pour les personnes handicapées. Les bouchons sont recyclés en laine polaire. Les feutres sont broyés pour en faire des billes en plastique qui deviendront des pare-chocs de voiture. A la fin, on a pris une photo tous ensemble et nous avons pris un goûter. On a passé une bonne matinée avec Ophélie, Valérie et Gora, c'était cool ! »



Les élèves de la classe CP/CE1

La classe des CP/CE1 a travaillé sur le thème **des petites bêtes** : Beryl, qui travaille aux ateliers Pasteur de Dole, est venue dans la classe. Elle lui a appris à capturer des invertébrés dans la cour de l'école, dans le champ et au Pasquier.

Cette année, les classes de maternelle et CP/CE1, se sont intéressées **à l'équilibre**.

Elles ont expérimenté l'équilibre en salle de motricité et travaillé avec les balances. Les enfants ont fabriqué un mobile : un culbuto. A la fin de l'année, un spectacle d'équilibre a été présenté aux parents.

Côté sport, du 23 janvier au 15 mars et deux fois par semaine, les élèves de CE1 se sont rendus à la piscine afin d'appivoiser l'eau ou apprendre à nager ; à certains était proposé des jeux dans l'eau, à d'autres la technique fine de la brasse ou du dos crawlé. Les enfants étaient ravis et fiers de leurs progrès.

Vendredi 9 juin, ces deux classes sont allées visiter **la citadelle de Besançon** ; visite guidée de l'insectarium et de la tour de la reine d'où on peut admirer le paysage de Besançon. Les enfants ont découvert et observé de nombreuses espèces animales : « A l'insectarium, nous avons vu une grosse larve, des grosses mygales, une ruche, des phasmes bâtons.... On a caressé des poissons. On a vu des animaux : des lions, des tigres, des singes, des flamants roses, des perroquets, des ibis rouges, des kangourous. On est allé à la petite ferme pour caresser des animaux : des lapins, des poussins, des hamsters, des cochons d'inde, des chèvres».

Mardi 13 juin, la classe de CP/CE1 a bénéficié d'une rencontre avec un artiste, Marc Pouyet, à la médiathèque de Dole pour faire du **Land'art** : « Avec la nature, on fait des dessins. On a réalisé un escargot géant».

Signé : les élèves de la classe CP/CE1 et Mme Degrémont



• **CM1 / CM2**

Mercredi 25 janvier, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus au cinéma visionner « Un sac de billes », film tiré du récit autobiographique de Joseph Joffo, publié en 1973.

En 1941, la France est occupée par les forces allemandes. Alors âgé de 10 ans, Joseph est le cadet d'une fratrie de cinq enfants. Chaque membre de la famille se voit obligé d'arborer sur son torse la fameuse étoile jaune. Joseph, encore scolarisé, subit les moqueries de ses camarades.

Début 1942, les parents de Joseph, sentant la famille en danger, organisent la fuite de la famille vers Menton, en zone libre. Commence alors un long périple vers le sud pour Joseph et son grand frère, qui vont connaître quelques difficultés à gagner la zone libre.

Béatrice BARRET-PAQUES

- **Sortie au musée des Beaux-Arts de Dole en février pour les CE2/CM1/CM2**

« De David à Courbet, chefs d'œuvre du musée de Besançon ». La fermeture du musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon a permis d'exposer des chefs d'œuvre qui d'habitude ne bougent pas. Les élèves ont eu la chance de voir des Géricault, des Delacroix, des Courbet... Les élèves ont pu bénéficier d'une visite guidée accompagnée d'atelier de pratique artistique. Ils se sont exercés à la copie de portrait avec comme seul outil un crayon de papier et un stylo rouge



- **Visite au collège de Tavaux**

Au mois d'avril, les 15 élèves de CM2 ont passé la journée au collège de Tavaux. Ils ont vécu une journée de collégien et pas seulement une visite des lieux. Ils ont travaillé avec les différents professeurs, ont mangé au self avec les autres collégiens. L'après-midi, ils ont pu rencontrer des élèves de 6ème, échanger avec eux et leur poser des questions. Ils ont enfin appris comment est organisé le CDI et comment utiliser les différentes ressources.

Mme VERNOTTE – Professeur des écoles

- **CE2/CM1/CM2 : cycle randonnée dernière période de l'année**

Courant mai et juin, entraînement de six séances sur les sentiers du Mont Roland et du Mont Joly avec randonnée finale au Noirmont.

Bonne motivation de la part des élèves qui ont aimé marcher dans la nature. Découverte des pentes du Mont Roland et du Mont Joly. La randonnée permet en plus de faire 2h de sport, de sortir du contexte de l'école et modifie la relation élève/enseignant. Tous les mercredis un circuit de 2 heures de marche autour du Mont Roland et du Mont Joly était proposé aux élèves ce qui correspondait à environ 8 kms.

Objectif : gravir le Noirmont 1 567m, 500 mètres de dénivelés situé dans le canton de Vaud en Suisse, face au lac des Rousses.

Cette activité a été possible grâce à la participation des parents d'élèves qui ont passé l'habilitation et ont accompagné tous les mercredis, ainsi que lors de la sortie dans le Haut Jura.

Mme VERNOTTE – Professeur des écoles



- **CM1/CM2 : les élections "fictives" dans le cadre de l'Enseignement Civique et Morale**

Objectif : initier les élèves à la pratique républicaine du vote et découvrir la vie politique.

Les élèves ont suivi les élections présidentielles depuis la campagne électorale jusqu'à l'élection de notre nouveau président. Afin de mieux comprendre le suffrage universel direct, les élèves ont participé aux deux tours de l'élection fictive du président.

Installation d'un isolement dans la classe, nomination d'un président de bureau de vote et de deux assesseurs, enveloppes de couleur, bulletins de vote, urne prêtée par la mairie. Carte d'électeur fictive en main, dans le plus grand secret, chaque élève a voté pour un candidat. Ils ont effectué le dépouillement, la proclamation des résultats. Les élèves se sont posés beaucoup de questions et ont beaucoup échangé. D'innombrables débats d'idées, et de nombreuses occasions d'argumenter se sont déroulés en classe.



- **CE2/CM1/CM2 : Sortie Cinéma**

Pour faire écho à la pièce de théâtre, nous sommes allés voir «La jeune fille et son aigle» courant juillet. Documentaire magnifique dans les montagnes de Mongolie. Aisholpan, jeune fille kazakh de Mongolie âgée de treize ans, fait partie d'une famille de nomades qui passe l'été dans une yourte dans les montagnes de l'Altaï et l'hiver dans une maison en dur. Les hommes de sa famille sont chasseurs à l'aigle depuis sept générations et elle veut suivre leurs pas. Malgré le scepticisme et la réprobation qu'elle doit affronter de la part d'une communauté exclusivement masculine, elle devient le premier chasseur féminin à participer au championnat du Festival annuel des Aigles royaux, qu'elle remporte, son aiglon ayant pulvérisé le record de vitesse d'une des épreuves.



- **Bataille d'eau sous 35°C**

Armés de leurs pistolets à eau sous les arbres derrière le centre de loisir, les CE2 CM1 CM2 ont fait une bataille d'eau pour oublier la chaleur écrasante de cette dernière journée d'école.

Mme VERNOTTE – Professeur des écoles



- **Points sur la rentrée 2017/2018**

Les effectifs pour cette rentrée 2017/2018 s'élèvent à 83 élèves et se déclinent comme suit : 17 enfants en petite et moyenne section, 23 en grande section et CP, 20 en CE1 - CE2, 23 CM1 - CM2.

Hélène THEVENIN

○ Vie associative

• Association des Parents d'Elèves

L'APE a organisé, comme depuis plusieurs années maintenant, différentes actions à l'intention des élèves et leurs parents. Entre autre, elle a offert la galette des rois à l'école ; goûter convivial pour les petits et les grands, qui ponctue l'année.

La soirée fondue a eu lieu pour la quatrième fois, sous le thème « haut chic, bas choc ». Cent sept adultes et soixante-quatre enfants se sont retrouvés pour fêter l'hiver. Grâce aux partenaires de l'APE, certains ont gagné des lots de tombola, d'autres ont été élus « meilleurs déguisements ». Les bénéfices et les retours transmis par les participants encouragent l'APE à réitérer cette soirée. Elle aura lieu l'année prochaine samedi 03 février et le thème sera « les dessins animés ».

Vendredi 30 juin a eu lieu la kermesse de l'école. Ses jeux et son barbecue ont été appréciés par tous. Elle est l'occasion de remercier les maîtresses et de se souhaiter de bonnes vacances ; elle est venue clore sur une note gaie, malgré le froid et la pluie de la soirée, l'année scolaire.

L'APE



• Zik En Noue : 10ème édition



Pour cette dixième édition, programmée le samedi 26 août dernier, le festival Zik En Noue a attiré 800 spectateurs.

Une date plus estivale qu'à l'accoutumée puisque l'association créatrice de l'événement a désormais choisi de déplacer son festival de musique au dernier week-end d'août.

L'ambition de cette année était de réunir sur scène des groupes majoritairement locaux, et de proposer une affiche résolument rock&roll se baladant entre la folk chaleureuse d'Adamsberg&Coco, les riffs résolument tranchants de Vertigo, la pop noise hypnotique de MK Ultra, pour terminer par la grosse cavalerie de W.A.F.

Une soirée propice à une bonne ambiance musicale, où le public a pu profiter des conditions climatiques excellentes et des groupes venus avec la belle intention de donner de la voix et du son.

La 11ème édition se tiendra le week-end du 25 août 2018 sur l'esplanade de la salle des fêtes.

À noter que l'association Zik En Noue crée une date musicale supplémentaire au calendrier des événements cabotins puisqu'en décembre 2018 se déroulera le premier Jazz En Noue.

Pour l'association Z.E.N., Fabien BOICHUT





• **Comité des fêtes**

Cabotines, Cabotins

Il n'est pas courant que le comité des fêtes de la commune s'adresse à vous, nous vous demandons d'apporter toute votre attention à ceci. Que ce soit, la chasse à l'œuf pour les fêtes de Pâques, la soirée cabaret en février, les puces au mois de mai, les festivités du 14 juillet, la participation au festival Zik en Noue et au téléthon, le loto ainsi que le réveillon de la saint Sylvestre... le comité n'a qu'un seul but ... animer notre commune par les bénévoles.

A chaque manifestation nous rencontrons une grande satisfaction de la part de la population.

Le comité des fêtes c'est une quinzaine de personnes, toutes bénévoles, qui ne se prennent pas au sérieux et qui souhaitent répondre au mieux aux attentes de la population. La bonne humeur est de mise lors de nos réunions (environ 1 réunion toutes les 6 semaines).

Après la période estivale de repos, notre comité reprend ces activités. A cette occasion nous souhaitons étoffer le nombre de membres.

Nous vous proposons de venir nous retrouver dans un esprit constructif et toujours dans la bonne humeur. « Qui dit nouvelles personnes, dit nouvelles idées ». Nous espérons être entendus et pouvoir ainsi élargir notre effectif.

Contact avec le comité : 06 32 08 76 37
Par mail : c.f.choisey@orange.fr
Pour le comité des fêtes
Le président, Denis Bonnet

○ **La mairie vous informe**

• **Agenda**

A.P.E.	dimanche 15 octobre	Bourse à la puériculture
Le comité des fêtes	dimanche 22 octobre	Loto
	samedi 4 novembre	Dictée
	les 8 et 9 décembre	Téléthon
	samedi 31 décembre	Réveillon
Foyer Rural	vendredi 17 et samedi 18 novembre	Théâtre
	Vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 Décembre	Théâtre
Patrimoine	Samedi 28 et dimanche 3 Décembre	Exposition
CCAS	Samedi 25 Novembre	Repas des anciens

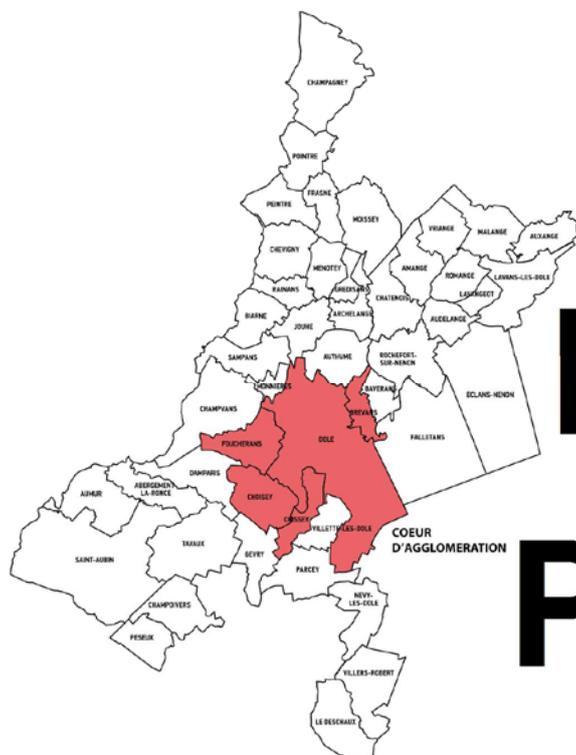
Les cartes avantages jeunes, offertes par la commune aux 34 adolescents et jeunes adultes qui ont déposé le dossier de réservation, sont disponibles en mairie.

Vous pouvez les retirer dès à présent!



Présentation du **P**ROJET D'**A**MENAGEMENT ET DE **D**EVELOPPEMENT **D**URABLES

*Quel avenir
pour notre territoire ?*



REUNION PUBLIQUE

SECTEUR CŒUR D'AGGLOMERATION

Jeudi 23 novembre 2017

Manège de Brack à Dole - 20h

Pour plus de renseignements :
Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. : 03.84.69.07.55
Concertation.plui@grand-dole.fr

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : une deuxième étape stratégique



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), commun et partagé, présente la vision stratégique des élus des 47 communes pour le développement du territoire du Grand Dole. A partir de ces grandes orientations politiques, seront déterminées les futures règles d'aménagement et d'organisation de l'espace dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette étape prend en compte les échelles régionales, communautaires et communales.

Quel avenir pour notre territoire ?



A l'horizon **2032**, le PADD définit **3 ambitions** visant à renforcer l'attractivité et l'identité du territoire

- 1. Faire jouer pleinement à Dole son rôle de ville moyenne, en relation étroite avec son bassin de vie**
 - tirer parti de sa position dans le réseau de transport et de déplacement régional et national
 - faire rayonner la qualité patrimoniale du territoire
 - booster les dynamiques et filières économiques historiques et émergentes
- 2. Concilier vie en ville, vie dans les villages au sein d'une armature solidaire**
 - consolider une armature équilibrée entre villes et villages
 - répondre à tous les besoins de mobilités et d'usages
 - produire 3 200 logements à l'horizon 2032
- 3. Faire du bien-vivre un vecteur de développement**
 - valoriser les ressources et les savoir-faire au service d'une économie positive
 - mettre en scène un patrimoine naturel et paysager positif
 - un territoire aux énergies positives

COMMENT PARTICIPER

Le Grand Dole a fait le choix d'ouvrir le plus largement possible à la concertation le processus d'élaboration du PLUi. Des registres sont d'ores et déjà installés dans chaque mairie pour que vous puissiez donner votre avis. 5 réunions publiques sont organisées cet automne et au cours de la phase règlementaire d'enquête publique en 2019. Vous trouverez des éléments d'information sur le site du Grand Dole : <http://www.grand-dole.fr>, rubrique «aménagement du territoire». Vous pouvez transmettre vos avis et propositions par mail à : concertation.plui@grand-dole.fr

5 réunions d'échanges avec les habitants sont organisées afin de présenter les orientations du PADD:

Secteur Est : Lundi 09 octobre 2017 - Salle des fêtes d'Amange - 20h

Secteur Nord : Jeudi 19 octobre 2017 - Salle des fêtes d'Authume - 20h

Secteur Ouest : Mardi 14 novembre 2017 - Salle Gérard Philipe à Tavaux - 20h

Secteur Sud : Jeudi 16 novembre 2017 - Salle des fêtes du Deschaux - 20h

Secteur cœur d'agglomération : Jeudi 23 novembre 2017 - Manège de Brack à Dole - 20h

Directeur de la publication : Jean-Claude LAB, Maire

Rédaction : membres de la commission
Information-Communication

Conception et réalisation :  Lig Dole - 2017

IMPRIM'VERT®  CERTIFIÉ
1600083

